



Ensemble pour l'Avenir

Présents

Président : M. BONNET Jean-François.

Mme GOUDOUNESQUE Sylvette – MM. CLAVIERE Henri – DA SILVA Alexandre – DECHERF Damien – DUPUY Hervé – FARGES Claude – LEYGE Marc.

Invitée

Mme TRONCHE Adeline.

Assiste

M. BESSE Franck.

Excusé

M. LAURENT Pierre.

1/ INFORMATIONS DU PRESIDENT

Vœux pour cette nouvelle année à l'ensemble des licenciés des clubs corréziens.

Condoléances à Madame Yvonne RIAUCOUX à la suite du décès de sa fille et à Didier COMMAGNAC pour le décès de sa mère.

Invitations

CS ALLASSAC ⇨ JF BONNET – Claude FARGES

EVF19 ⇨ Damien DECHERF – Alexandre DA SILVA

US DONZENAC ⇨ Marc LEYGE

Championnats Nationaux U17 & U19 Brive ⇨ 15/16 juin 2024

Proposition de la composition du Comité d'organisation qui sera complétée avec les représentants de l'ESA BRIVE et de la Mairie de BRIVE-LA-GAILLARDE.

Une visite de la délégation FFF est prévue mercredi 14/02/2024 pour visiter les installations et prévoir l'organisation de ces finales à partir de la présentation du cahier des charges.

FFF – Compte-rendu Service RH

Un audit droit social a été réalisé le 24 octobre 2023 à la demande du Président du District de Football de la Corrèze, Monsieur Jean-François BONNET.

Lors de cette visite, un examen plus particulier des documents suivants a été fait :

- Contrats de travail des salariés
- Bulletins de paye des salariés
- Affichages obligatoires dans l'entreprise

Aussi, différents points supplémentaires ont été abordés :

- Les entretiens professionnels ;
- Le règlement intérieur ;
- La rédaction du DUERP ;
- Les formations ;
- La mise en place d'un Compte Epargne Temps (CET).



Ensemble pour l'Avenir

FFF – Commission Bénévolat-Mixité

- Point d'étape au niveau national
- Plan territorial
- Femmes souhaitant bénéficier d'un accompagnement.
- « Le foot entre en jeu »

UNAF 19

Invitation Galette, vendredi 02/02/2024 au District ⇒ Hervé DUPUY représentera le Bureau.

CDOS 19

Des sujets d'actualité : ANS

- Nouvelle procédure : attribution régionale des crédits ANS ;
- Enveloppe Nouvelle-Aquitaine en hausse pour 2024.

Partenariat avec les fédérations du bâtiment et travaux publics

- Une convention signée le 20 septembre ;
- Un partenariat déjà mis en œuvre (journée du 24/11), des projets de déclinaison avec le District.

Assemblée Générale électorale District

Elle est programmée samedi 22 juin 2024 à Corrèze.

Prévoir visite en janvier.

2/ APPROBATION DU PV DU 12 OCTOBRE 2023

Le PV de la dernière réunion du Bureau est approuvé à l'unanimité.

3/ ADMINISTRATIF

Agenda des réunions

Réunions de secteurs 2024

- Secteur Ussel Mille Sources ⇒ lundi 26/02/2024 – 19h00 – St Exupéry
- Secteur Vallée de la Dordogne ⇒ lundi 04/03/2024 – 19h00 – Mercœur
- Secteur Tulle Monédières ⇒ lundi 11/03/2024 – 19h00 – St Hilaire-Peyroux
- Secteur Vallée de la Vézère ⇒ lundi 18/03/2024 – 19h00 – Varetz
- Secteur Bassin de Brive ⇒ lundi 25/03/2024 – 19h00 – Malemort

Ordre du jour à établir

- Bilans du mandat 2020/2024.
- Présentation du foot en marchant.
- Rappel système du scrutin de liste qui remplace le scrutin plurinominal pour les élections de juin 2024.
- Remise d'un fascicule à destination des capitaines.
- Document sur le bénévolat en Corrèze.
 - Modification du format (suppressions tables).
 - Durée de 2h00 maximum avec apéritif dinatoire à la fin de la réunion.



Ensemble pour l'Avenir

Nombre de licenciés au 11/01/2024 = 9260 (au 11/01/2023 = 8694 ⇒ + 6,10 %).

4/ FINANCIER

Budget prévisionnel 2023/2024 et retour sur la réunion de la Commission Finances du 08 janvier 2024 au District.

Dossier équipementier

Propositions Lot N°1 de Sport 2000 (voir document)

- Proposition adoptée

Siege du District

Devis badges Opti sécurité et sécurisation système Occicom ⇒ Validé

Intervention de Henri LAVEAUX au niveau de la toiture (fuites) ⇒ Attente devis.

Dossier commissaires aux comptes

Proposition à faire au prochain Comité de Direction.

5/ DOSSIERS

Commission Gestion des Compétitions et Pratiques

- Point sur les compétitions 2023/2024.
- Mise à jour des Calendriers Généraux.
- Dates tirages des coupes
 - o Jeudi 01 février 2024 à 18h30 ☑ Un amour de Vin.
 - o Jeudi 29 février 2024 à 18h30 ☑ Garage Hyundai
- Date présentation des finales au Conseil Départemental ⇒ jeudi 02 mai 2024 à 18h00
- Validation des dates des finales et manifestations 2024.
- Information des 3 accessions en U13 Critérium Régional.

Un courrier conjointement signé par le Président du District (représentant le Comité de Direction) et le Président de la Commission Gestion des Compétitions va être adressé prochainement aux Mairies corréziennes ayant un terrain de football afin de présenter nos règlements généraux liés aux compétitions. L'objectif est d'informer les Conseils municipaux sur les conséquences d'un arrêté d'interdiction d'utilisation d'un terrain.

Commission d'Arbitrage

Retour sur la réunion annuelle des arbitres du samedi 06 janvier 2024 à Donzenac.

Remerciements au club de l'US Donzenac pour l'accueil.

Commission Promotion de l'Arbitrage

Formation Initiale Arbitres les 26-27-28 janvier 2024 à Brive (salle FBTP)

Commission Terrains Equipement FAFA

- Mairie ST CLEMENT : aide FFF FAFA = 5000 € - dossier « Equipements – sécurisation »
- Mairie SOURSAC : aide FFF FAFA = 15 000 € - dossier « Equipements – éclairage »



Ensemble pour l'Avenir

Groupes de Travail

- Groupe de travail « Classe Elite ALLASSAC » ⇒ travaux en cours.
- Groupe de travail « Coupe de la Corrèze » ⇒ réunion lundi 16/10/2023 à 19h00 (Visio).
- Groupe de travail Interdistricts ⇒ proposition de nouvelle date aux Districts 23-24-47-87

6/ MINUTE INFOS

Retour sur l'Assemblée Fédérale du 16/12/2023

À compter de la saison 2024/2025, l'AF élective sera composée :

- Du Président (de l'association sportive) de chaque club à statut amateur affilié à la FFF ;
- Du Président (de la société sportive) de chaque club à statut professionnel affilié à la FFF ;
- Du Président de chaque Ligue régionale ;
- Du Président délégué de chaque Ligue régionale (de 50 000 licences ou plus) ;
- Du Président de chaque District.

La répartition des voix entre les membres de l'AF élective sera la suivante :

- **Les Présidents des clubs à statut amateur : un tiers des voix ;**
- Les Présidents des clubs à statut professionnel : **un tiers des voix** (60% L1 et 40% L2-National au sein de ce tiers) ;
- Les Présidents de Ligue régionale, les Présidents délégués de Ligue régionale (35 %) et les présidents de District (56 %) : **un tiers des voix.**

Chaque club à statut amateur dispose d'un nombre de voix déterminé selon son nombre de licences au 30 juin de la saison précédente :

- 11 à 250 licences : 1 voix
- 251 à 500 licences : 2 voix
- 501 à 800 licences : 3 voix
- Plus de 800 licences : 4 voix

Les voix des Présidents de Ligue, des Présidents délégués de Ligue et des Présidents de District seront déterminées en fonction d'un coefficient qui variera (de 1 à 4) selon le nombre de licences de chaque Ligue au 30 juin de la saison précédente.

Comité exécutif de la FFF

Désigné comme « organe collégial d'administration de la Fédération », le Comité exécutif de la FFF se composera de 28 membres (au lieu de 14) dans le respect de la parité (14 femmes/14 hommes) :

- 19 membres (au lieu de 12) élus par l'Assemblée au scrutin de liste bloquée majoritaire ;
- 2 membres de droit : le/la Président(e) de la LFP et le/la Président(e) de la LFA ;
- 2 membres (1 femme et 1 homme) représentant les joueurs et joueuses de haut niveau, désignés par la Commission fédérale des joueurs et joueuses de haut niveau, dont les membres sont élus par leurs pairs ;
- 2 membres (1 femme et 1 homme) représentant les arbitres, élus par leurs pairs ;
- 2 membres (1 femme et 1 homme) représentant les entraîneurs, élus par leurs pairs ;
- 1 membre représentant les médecins, élu par l'Assemblée, sur proposition de la Commission fédérale médicale.

**Le Comité exécutif reste en fonction et sa composition actuelle demeure inchangée jusqu'à sa prochaine élection prévue le 14 décembre 2024. Il en est de même pour les membres de la Haute Autorité du Football.*



Ensemble pour l'Avenir

Haute Autorité du Football

La Haute Autorité sera transformée en un Conseil de Surveillance composé des 8 membres élus pour quatre ans :

- 2 membres (1 femme/1 homme), l'un désigné par le Bureau du Collège des Présidents de Ligue et l'autre par le Bureau du Collège des Présidents de District ;
- 2 membres (1 femme/1 homme) désignés par le Bureau exécutif de la LFA ;
- 2 membres (1 femme/1 homme) désignés par le Conseil d'Administration de la LFP ;
- 2 membres (1 femme/1 homme) désignés par la tête de la liste ayant obtenu le deuxième meilleur score lors de la dernière élection du Comité exécutif.

Le Président du Conseil de Surveillance est élu en son sein par ses membres.

Plan fédéral ambitieux qui s'articule autour de trois axes majeurs :

- La lutte contre les violences sexistes et sexuelles, l'homophobie, le racisme et toutes les formes de violences et de discriminations ;
- La promotion de la citoyenneté, de la diversité et de l'inclusion par le football ;
- L'adaptation face aux défis climatiques.

Ordre du jour comite du 24/01/2024

- Informations Président de District.
- Adoption PV Comites du 06/12/2023 et du 12/12/2023 (consultation).
- Réunions de secteurs.
- Point budget prévisionnel et validation des budgets commissions avec feuille de route.
- Point compétitions.
- Présentation foot en marchant.
- Organisation finales et manifestations 2024.
- Organisation finales nationales U17-U19
- Compte rendu du GT organisation finale Coupe de la Corrèze (M. Leyge)
- Elections 2024.
- Proposition invitation responsables Club Partenaires.

Fin de la réunion à 19h00.

L'Agent de Développement
Franck BESSE

Le Secrétaire Général
Claude FARGES

Le Président
Jean-François BONNET